

Récits du territoire horizon 2050

Synthèse de l'atelier Plan de Paysage - Transition Énergétique, 20 mai 2021



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paysages de
l'après-pétrole
Collectif

Club **PLANS**
de **PAYSAGE**



6 rue du Trou
12 340 BOZOULS
05 65 51 02 34
paysage-phr@orange.fr

Crédits photos

© Petr du Haut-Rouergue

Le Plan Paysage mené au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Haut-Rouergue depuis novembre 2020 a pour l'un de ses objectifs de poser une base de réflexion sur le lien entre paysage et transition énergétique.

L'atelier du 20 mai 2021 était l'occasion d'amorcer cette réflexion. Cet après-midi d'échanges avait pour but de sensibiliser, de se projeter et d'imaginer le territoire de demain avec la Transition (sans aucune prise de décision). La synthèse ci-dessous doit donc être considérée comme un premier outil d'introduction à la discussion.

1- Préalable :

Les données sont extraites du tableur Destination Tepos et s'appuient sur le scénario Négawatt à horizon 2050 qui met en avant la sobriété, l'efficacité et le renouvelable.

Cette base de données permet l'identification **d'actions de maîtrise de l'énergie** et **d'actions de production d'énergies renouvelables**.

L'objectif est de spatialiser ces actions sur une carte du territoire en fonction du potentiel du PETR du Haut-Rouergue, en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergies renouvelables.

2- Spatialisation des actions sur les communautés de communes :

Les participants ont spatialisé sur carte les actions de maîtrise et de production d'énergie, pour chaque communauté de commune.



Communauté de
communes des Causses à
l'Aubrac



Communauté de
communes Comtal Lot et
Truyère

3- Récits des paysages résultant de la Transition Energétique :

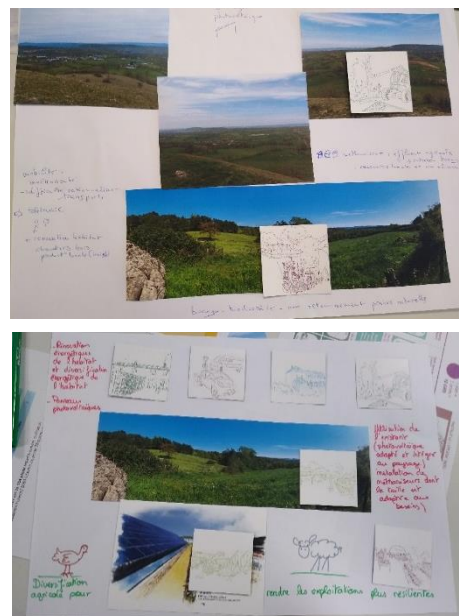
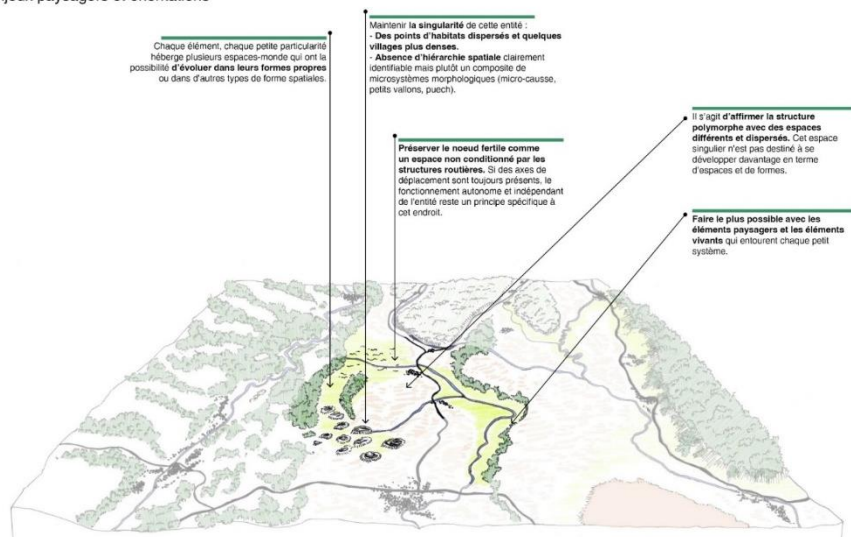
Les participants ont construit à partir des outils à leur disposition un récit illustrant leur vision des paysages du territoire en 2050, pour chaque unité paysagère.

A. **Le nœud fertile :**

L'unité paysagère

Le nœud fertile

Enjeux paysagers et orientations



Récit du paysage horizon 2050

« Le territoire est marqué par une agriculture diversifiée avec la volonté de rendre les exploitations plus résilientes. Les paysages montrent une utilisation plurifonctionnelle de l'espace avec de l'élevage diversifié, des cultures, des boisements et des prairies naturelles non retournées.

On y voit un bocage bien présent et bien entretenu qui se mêle aux bois servant à une partie de la production d'énergie. Ces bois se transforment : des clairières se forment lorsqu'on souhaite utiliser le bois tandis que d'autres disparaissent. Les paysages agricoles ouverts présentent parfois des méthaniseurs de taille raisonnable, adaptés aux besoins des ressources locales. Les infrastructures routières restent peu présentes, le nœud fertile est éloigné des centres bourgs et maintenu dans un mode de fonctionnement autonome. Le télétravail s'y est donc développé et on voit peu de véhicules individuels circuler.

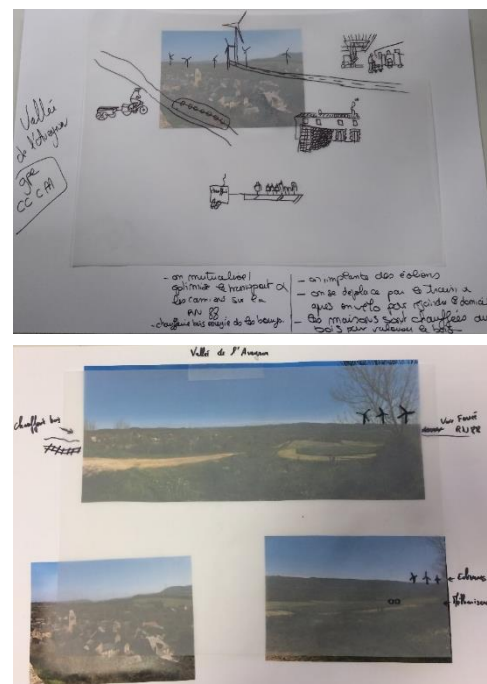
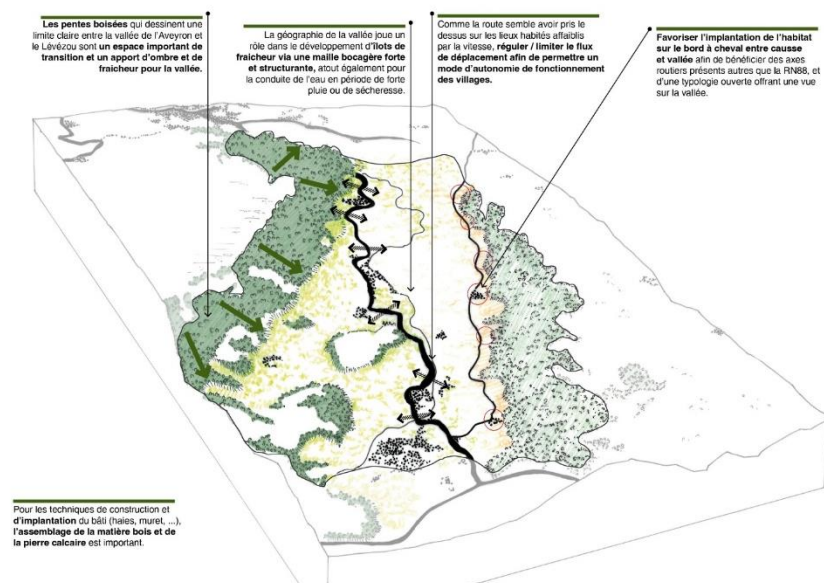
Le mode de vie propre au télétravail a conduit à une rénovation de la majorité des habitats et de nombreuses toitures sont maintenant équipées en panneaux photovoltaïques. Le chauffage par chaudière est alimenté en partie par le bois de la taille d'entretien des haies bocagères. Le paysage agricole est également occupé par des panneaux photovoltaïques en toiture d'exploitation.

L'équipement photovoltaïque est à l'échelle du paysage, on trouve des installations disséminées sur les toitures sans qu'il y ait un endroit qui en concentre plus que les autres. »

B. La vallée de l'Aveyron :

L'unité paysagère

Les villages polymorphes de la plaine humide de l'Aveyron et la coulée bocagère
Enjeux paysagers et orientations



Photos des récits construits par les participants pour la vallée de l'Aveyron

Récit du paysage horizon 2050

« Le paysage bocager de la vallée de l'Aveyron est marqué par quelques installations nouvelles liées à la production d'énergie : les habitations possèdent des panneaux photovoltaïques sur leurs toitures (surtout celles qui ont un faîtage orienté dans le sens Est-Ouest). On trouve aussi quelques méthaniseurs proche des exploitations qui ponctuent les paysages agricoles. Des éoliennes sont visibles au loin sur les monts du Lévézou.

La voie ferrée est en fonctionnement, de nombreuses pistes cyclables sont aménagées le long des routes et plusieurs personnes rejoignent leur domicile en vélo. La RN88 est empruntée en grande partie par les camions et les véhicules personnels sont mutualisés et donc moins nombreux.

Enfin, l'énergie bois prend une place importante sur l'entité : les paysages sont marqués par l'exploitation des bois du Lévézou avec une alternance entre parties plantées et parties exploitées. Les bois possèdent des zones de forêts non modifiées, des zones « jeunes » avec des plantations d'arbres de mêmes espèces que celles présentent à l'origine ainsi que des zones exploitées, identifiables par les grands espaces vides de forme géométrique.

Pour valoriser cette filière, les hameaux et villages sont chauffés au bois. »

C. Le causse de Séverac :

L'unité paysagère

Le causse de Séverac

Enjeux paysagers et orientations

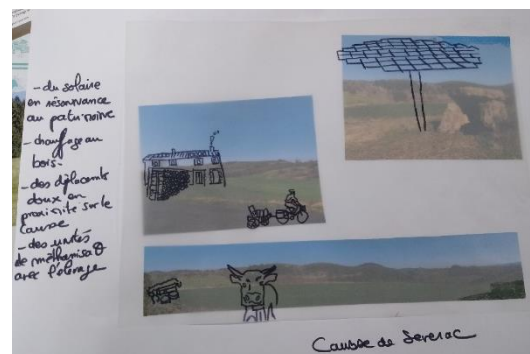
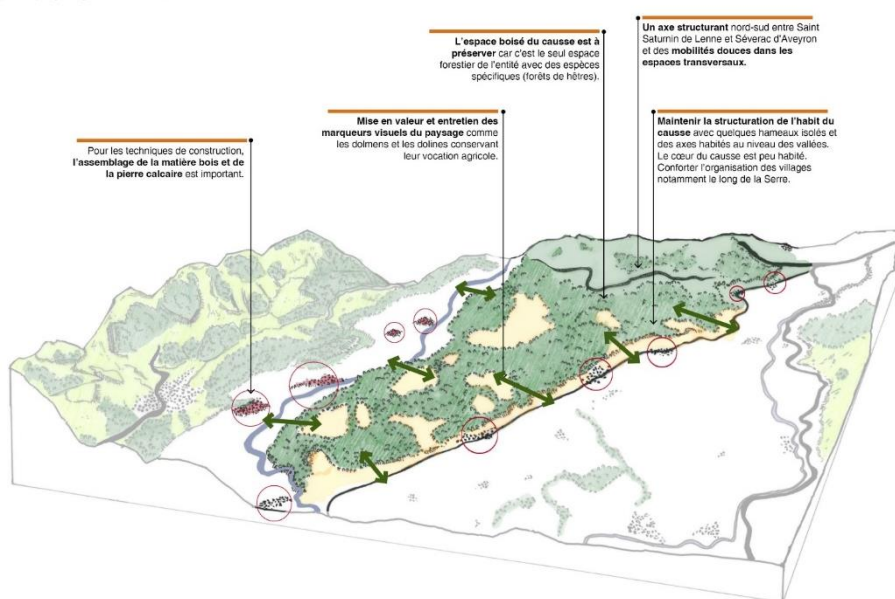


Photo du récit construit par les participants pour le causse de Séverac

Récit du paysage horizon 2050

« Des installations ponctuelles de panneaux photovoltaïques accompagnent les marqueurs visuels du causse (dolmens et dolines) et fonctionnent en résonance avec le patrimoine.

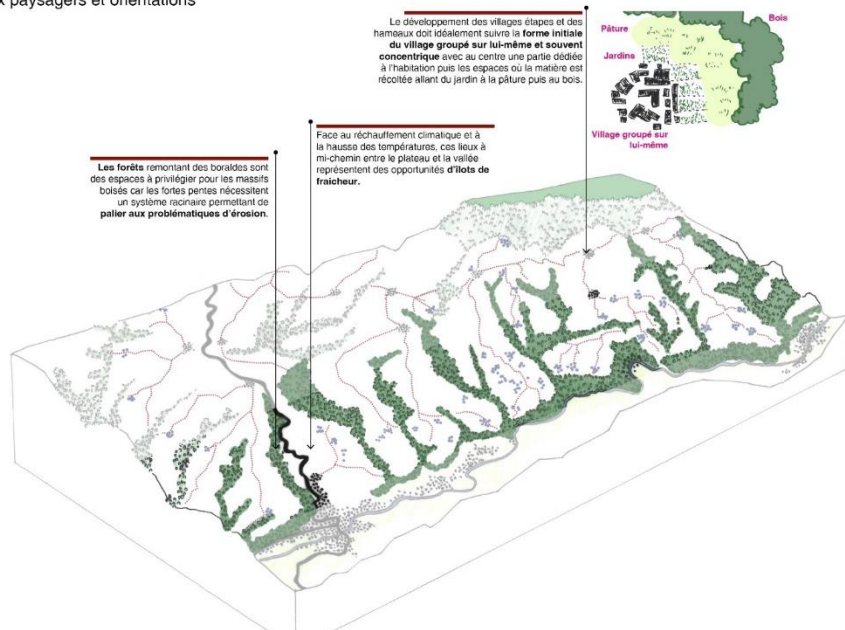
Des déplacements doux se sont développés sur le causse et à proximité, ils relient les zones habitées en périphérie.

Le bois est utilisé comme principale source de chauffage, exploité localement à l'échelle des lieux habités pour préserver au mieux l'espace boisé du causse qui présente des espèces spécifiques. Enfin, des unités de méthanisation s'ajoutent aux paysages de l'élevage. »

D. Les contreforts de l'Aubrac

L'unité paysagère

Les hameaux climatiques des replats et villages étapes des contreforts de l'Aubrac
Enjeux paysagers et orientations



Photos des récits construits par les participants pour les contreforts de l'Aubrac

Récit du paysage horizon 2050

« Les hameaux et les villages des contreforts de l'Aubrac ont un mode de fonctionnement autonome en énergie. Les habitats sont en majorité rénovés et possèdent des panneaux solaires sur leurs toitures. L'agriculture y est modérée, moins coûteuse en énergie et des ressources vivrières se trouvent proche des habitations (notamment avec les potagers / vergers). Quelques méthaniseurs se trouvent sur les pentes plus douces des contreforts. Les bâtiments anciens et agricoles sont équipés de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, les larges ouvertures créées dans la forêt lors de l'installation des piliers électriques ont été reboisées après enfouissement des câbles.

Le bois est une ressource utilisée localement pour le chauffage et la construction dans les hameaux et villages. L'exploitation du bois-énergie n'est pas intensive afin de conserver de larges surfaces boisées, notamment dans les boraldes, pour préserver de l'érosion les pentes les plus abruptes.

La réouverture de la ligne Trans Aubrac (Béziers – Neussargues) limite le nombre de véhicules personnels qui traversent les contreforts pour effectuer de longs trajets sans s'arrêter dans les villages. »

E. Le causse Comtal

L'unité paysagère

Le causse Comtal

Enjeux paysagers et orientations

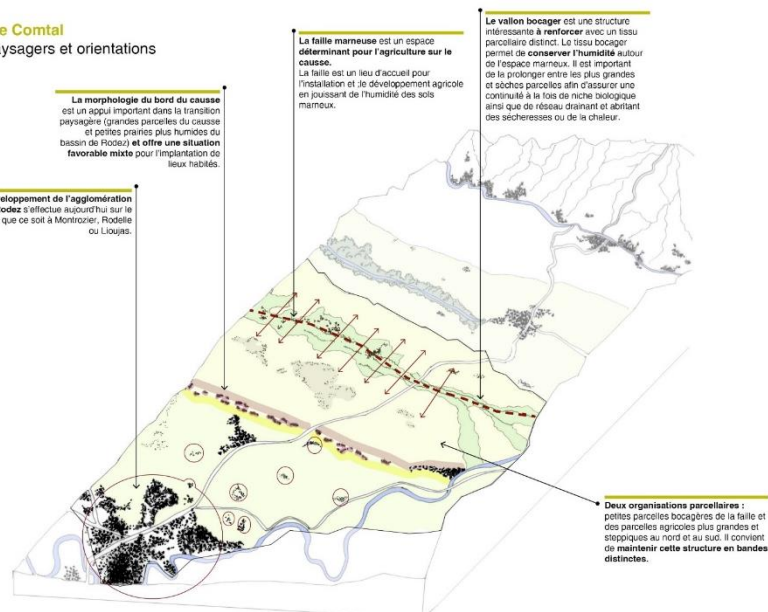


Photo du récit construit par les participants pour le causse Comtal

Récit du paysage horizon 2050

« Le causse Comtal a une logique énergétique concentrée autour de la RD988 pour préserver les paysages de l'entité. Afin de promouvoir les déplacements doux, la route est dorénavant accompagnée d'une piste cyclable. Une centrale solaire est implantée le long de la RD988 et suit une logique d'implantation longiligne pour minimiser l'impact de son développement sur le causse. Certaines parcelles se diversifient en plus de l'élevage, et accueillent des panneaux solaires en petite quantité, disséminés dans le paysage du causse.

En ce qui concerne l'habitat, les toitures sont en majorité équipées de panneaux photovoltaïques et le bois est l'énergie de chauffage favorisée dans les bourgs.

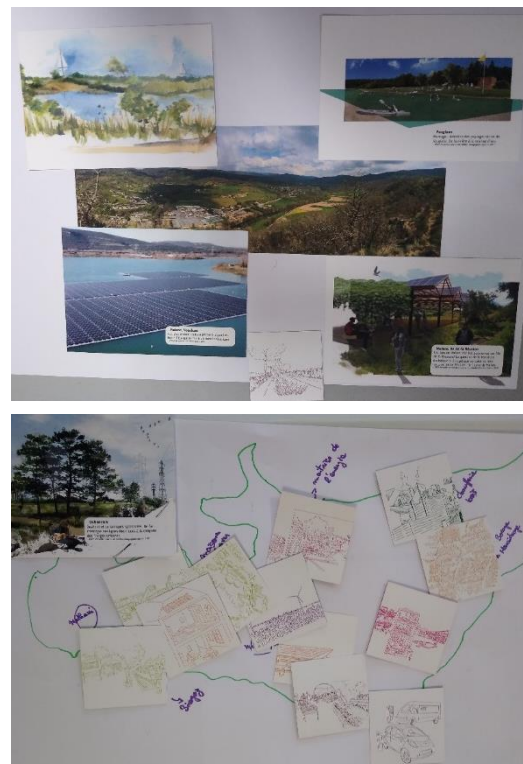
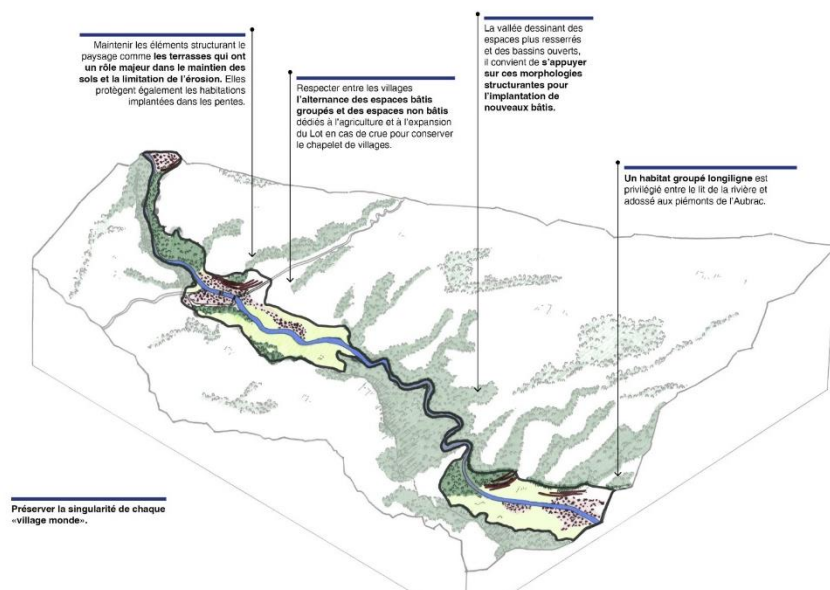
Le paysage agricole du causse possède un bocage plus dense et a été renforcé. Les parcelles présentent des terres fertiles et des prairies naturelles non retournées.

Enfin, une centrale biogaz est implantée à proximité de Bozouls et produit de l'énergie renouvelable à partir de la grande majorité des matières agricoles du secteur au nord de Rodez. »

F. La vallée du Lot

L'unité paysagère

La vallée du Lot : les villages «monde» des bassins ouverts
Enjeux paysagers et orientations



Récit du paysage horizon 2050

« Les plus larges surfaces en eau du Lot possèdent des panneaux photovoltaïques flottants. Les promenades le long de l'eau se sont développées et disposent aujourd'hui d'ombrières équipées de panneaux solaires. A l'entrée des villages, des pistes cyclables s'associent aux promenades afin de limiter l'utilisation de la voiture dans les centres bourgs.

Quelques éoliennes sont visibles sur les crêtes au loin, sur les hauteurs de l'Aubrac. En fond de vallée, l'agriculture est toujours présente et ponctue les espaces urbanisés. Des méthaniseurs sont installés à proximité des exploitations.

Dans cette entité aussi, les maisons et les bâtiments agricoles sont équipés en grande partie de panneaux solaires. »

4- Prochaines étapes :

La démarche Plan de Paysage et plus particulièrement la phase de concertation a pour rôle d'approfondir plusieurs thématiques pré-identifiées lors de la phase de construction des unités du paysage en réunissant les acteurs du territoire autour d'un projet commun. Cet atelier visait à comprendre les principaux enjeux de la Transition sur le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Haut-Rouergue.

Son objectif était de sensibiliser et de discuter pour extraire un premier aperçu des dynamiques paysagères engendrées par la Transition Energétique, à horizon 2050.

Pour la suite, deux autres thématiques vont être abordées pour enrichir le Plan de Paysage, les dynamiques paysagères et les enjeux :

-l'**agriculture** : elle est très représentée sur le territoire. L'objectif est de capter le point de vue des agriculteurs dont les pratiques contribuent à la construction et à l'entretien de nos paysages.

-l'**organisation spatiale des centres bourgs et leur mode de fonctionnement** : le fonctionnement particulier des villages et hameaux et la structuration urbaine développée influencent nos paysages.



PETR du Haut-Rouergue

Mission paysage

05 65 51 02 34

paysage-phr@orange.fr

